

le Journal des Retraité.e.s de Chaumont

 <https://cgtretraites-chaumont.fr>



Syndicat **CGT** des retraités de Chaumont - 24 avenue du Général Leclerc 52000 Chaumont **N° 401** **SAMEDI 7 SEPTEMBRE 2024**

1ER OCTOBRE : ACTIONS ET MANIFESTATIONS

ADMR : À QUAND LA SORTIE DE CRISE ?

« *L'heure n'est pas à la remise en question* » ! C'est en ces termes que la directrice de l'ADMR répond aux salariées et aux bénéficiaires qui ont exprimé leur mécontentement suite à la nouvelle organisation de l'association (Jhm du 29/08/2024).

La directrice ne changera donc rien et préfère ignorer les appels, courriers ou démissions... Une réponse aux problèmes des plus cavalière venant d'une association alimentée en grande partie par de l'argent public, chargée d'une mission de service public : la prise en charge du vieillissement et de la dépendance. Un peu plus de compassion, de considération et d'écoute des employeurs envers les bénéficiaires et les salariées n'est pourtant pas trop demander à une association dont le cœur de métier est l'aide à la personne.

La référente CFDT qui constate également les dysfonctionnements, conseille à ses collègues salariées, souvent déconsidérées et mal payées, de « prendre sur elles et d'attendre la rentrée » ! Elle note également les difficultés de communication qu'elle rencontre avec le président, M. Huard, ce qui n'est pas sans nous interroger car celui-ci a été responsable du syndicat CFDT de la Haute-Marne jusqu'en 2014.

Les valeurs syndicales disparaissent-elles à la fin d'un mandat ? En cette rentrée agitée à l'ADMR, l'intérêt de la direction ne serait-il pas d'écouter les doléances qui remontent du terrain ?

Marie-Rose Patelli

STOP GÉNOCIDE GAZA
SAMEDI 7 SEPTEMBRE 2024
11H NOUVEL HORAIRE
PLACE DE LA MAIRIE CHAUMONT
SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN
À L'INITIATIVE DE LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME
ET LE SOUTIEN DU SYNDICAT CGT DES RETRAITÉES DE CHAUMONT

10e Exposition d'Octobre
Regard(s)
DEUX PHOTOGRAPHES
DAVID JACQUEL ROBERT MASSENET



LES 4, 5 & 6 OCTOBRE 2024
MAISON DES CARMÉLITES
83 rue Victoire de la Marne 52000 Chaumont

LIRE

REVALORISATION DES PETITES PENSIONS DE RETRAITE	P2
TEMPÊTE DANS LA CGT	P2
PLUS DE 50% DES ANNONCES SUR LE SITE FRANCE-TRAVAIL SONT BIDON	P2
“ONE HEALTH” ...ET LE CLOS DORMOY ?	P3
RENTÉE SCOLAIRE, SAUCE MACRON	P3
CHAMARANDES-CHOIGNES, UN SUPER PARC PHOTOVOLTAÏQUE AUX PORTES DE CHAUMONT ?	P4
ÊTRE OU NE PAS ÊTRE MACRONISTE...	P4

APPEL DE LA CGT
NOUS AVONS ÉVITÉ LE PIRE,
GAGNONS LE MEILLEUR !
PRENONS LES CHOSES EN MAIN
PAGE 4

REVALORISATION DES PETITES PENSIONS DE RETRAITE

L'augmentation de la retraite minimale du régime général avait été entérinée en 2023. Le montant de la hausse, de 50 à 60 euros bruts par mois, dépend de la durée de cotisation au régime général et du montant de la retraite.

Il faut avoir travaillé toute sa vie avec un salaire équivalent ou proche du salaire minimum, toucher une pension de base inférieure à 847 euros et une retraite globale inférieure à 1 352 euros, pour percevoir cette revalorisation.

Seuls 600 000 retraités l'ont touchée car le versement a été décalé à septembre 2024 pour près de 1,1 million de personnes. Les retraités concernés salariés, artisans, commerçants ou agriculteurs vont donc recevoir un virement équivalent à 12 mois de revalorisation, soit un rattrapage rétroactif autour de 700 euros.

Aucune démarche n'est nécessaire, les retraités éligibles recevront un courrier à partir du 8 septembre et les virements seront effectués automatiquement. Un trop modeste coup de pouce pour faire face à toutes les augmentations du coût de la vie.

PLUS DE 50 % DES ANNONCES SUR LE SITE FRANCE TRAVAIL SONT BIDON

La CGT Chômeurs a publié jeudi 29 août une étude alertant sur le nombre d'offres illégales proposées sur la plateforme France Travail. Un

chiffre beaucoup trop élevé pour le syndicat, qui appelle à un renforcement du service public de l'emploi pour résoudre [cette situation aux conséquences réelles sur les personnes précaires](#).

55 % des offres postées sur le site de France Travail seraient frauduleuses. C'est en effet ce que dévoile la CGT Chômeurs, qui pointe la responsabilité des sites d'annonce de sociétés privées que l'opérateur public prend.

Ainsi, il est indiqué dans le Code du travail que toutes les offres doivent être le strict reflet du contrat de travail qui sera signé et ne pas comporter de mention susceptible d'induire en erreur. Ce n'est pas le cas de la majorité des annonces publiées.

Par exemple, indiquer qu'une offre de CDD peut déboucher sur un CDI est illégal parce que cela ne correspond pas à la réalité du contrat signé. Sinon, il s'agirait d'une période d'essai d'un CDI.

Il y a aussi des offres « bidon », qui n'existent pas. Elles sont sur le site de France Travail, mais en cliquant sur le lien pour aller sur le site du partenaire, il est indiqué que l'offre a déjà été pourvue, mais elle n'a pas été retirée du site... *Journal l'Humanité*

MACRON DANS LA PRESSE BRITANNIQUE

Emmanuel Macron refuse toujours de céder la main malgré ses récentes défaites électorales.

Pour le journal britannique The Guardian, à vouloir "tout contrôler d'une main de fer, le président français agit à l'encontre des intérêts de son pays". Il espère construire "une coalition docile penchant à droite afin de sauver sa réforme des retraites, très largement rejetée par les Français".

Une nouvelle fois "l'orgueil du président français l'aura mis dans une situation chaotique. Emmanuel Macron devrait apprendre l'humilité", conclut le quotidien de référence d'outre-Manche.

POUR S'INFORMER

 <https://www.facebook.com/syndicat.cgt.retraites.chaumont/>

TEMPÊTE DANS LA CGT

Dans un précédent numéro, notre syndicat vous informait de la décision de la Cour d'appel de Dijon d'interdire à l'Union locale CGT de Langres d'utiliser le sigle CGT.

Depuis de nouveaux nuages sont venus assombrir encore le paysage déjà bien triste du syndicalisme dans notre département.

On apprend en effet que des démarches effectuées par le trésorier de l'UD-CGT auprès du Crédit Mutuel, ont abouti à la suppression pure et simple de 170 prélèvements de cotisations syndicales d'adhérents du syndicat CGT des Forges de Courcelles.

Comment un individu, fût-il trésorier départemental, peut-il décider d'autorité de supprimer les prélèvements de cotisations d'un syndicat et, par conséquent, priver ainsi plusieurs dizaines de salarié-es du droit d'être adhérents à la CGT ?

L'information étant devenue publique, le trésorier reconnaît désormais implicitement la stupidité de la décision qu'il a prise mais veut faire croire qu'elle est indépendante de sa volonté, en faisant ainsi reposer la responsabilité sur l'employé de banque. Peut-on imaginer une seconde qu'un employé puisse rayer 170 syndiqués de la carte sans en avoir reçu l'ordre ?

Au total, cela nous renvoie une bien piètre image de l'UD-CGT de Haute-Marne : autoritaire, maniant l'exclusion, la censure, le mensonge, refusant tout dialogue avec les syndicats qui s'opposent peu ou prou à elle.

Où sont passées les valeurs de débat, de démocratie et de fraternité que nous avons connues à la CGT ? Le syndicat CGT multipro des retraités de Chaumont en est extrêmement inquiet. Nous en débattons lors de notre assemblée générale extraordinaire, le 26 septembre prochain.

Adriana Fernandez

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
EXTRAORDINAIRE
DU SYNDICAT**

[26 SEPTEMBRE 9 H]

SALLE ROBERT GENEST

CHAUMONT

UNE AG PORTES OUVERTES !



RENTRÉE SCOLAIRE, SAUCE MACRON

LIMOGES : UN UNIFORME À 1 000 € PAR ÉLÈVE !

Le coût de l'uniforme, pardon de la « tenue unique prônée par le gouvernement » crée la polémique dans cette ville de plus de 130 000 habitants. La municipalité l'a expérimentée dans une école de 200 élèves : coût global 200 000 €. L'information a soulevé un flot de protestations. Lors du lancement de cette initiative, le ministre a affirmé un cofinancement collectivités locales-État. Il a aussi fixé le coût à "environ 200 € l'unité", soulevant la critique des syndicats d'enseignants. 200 € pour chacun des 10 millions d'élèves, ça fait 2 milliards ! Une somme fort utile à bien d'autres choses plus indispensables. Quant aux collectivités, déjà prises à la gorge, voilà une nouvelle charge qui ne leur convient pas vraiment.

DES MILLIERS DE CLASSES SANS ENSEIGNANTS

Si la ministre démissionnaire de l'Éducation Nationale, Mme Belloubet, a déclaré que « la grande majorité des postes étaient couverts pour la rentrée », la réalité est bien différente. Il y a d'abord les 3 000 postes non pourvus sur les 27 000 ouverts aux concours d'enseignants. Il faut y ajouter les défections par centaines dues à des affectations aux 4 coins de la France. De nombreuses personnes pour de multiples raisons ne peuvent se permettre d'être affectées à des lieux de chez elles. Au final, c'est donc 6 à 7 000 postes vacants. La promesse de la présence d'un enseignant devant chaque classe reste un vœu pieux.

L'IMPÔT QUI PAYE POUR FINANCER L'INÉGALITÉ

Chaque année les élus des communes et regroupements de communes toussent lorsqu'il s'agit de voter les subventions à l'enseignement privé. Il est vrai qu'à celles-ci s'ajoutent les indispensables dépenses liées à l'enseignement public fort négligé par l'État. Pour la ville et l'agglomération de Chaumont ces sommes sont très significatives. Au point que même les adeptes de cette loi imposée par la droite en viennent à s'en plaindre. Un article récent de Mediapart a levé le voile sur le financement caché de l'enseignement privé avec des chiffres précis et des exemples concrets. Le journal d'informations révèle ainsi qu'1,2 milliard d'€ a bénéficié aux établissements privés catholiques, essentiellement les plus huppés. Le cas exemplaire étant l'Institution Stanislas qui a défrayé la chronique pour les privilèges occultes reçus liés à la sélection très stricte d'élèves issus des hautes et riches sphères sociales. L'exact inverse du secteur public contraint au respect de la mixité sociale et de la carte scolaire.

G. Tardenois

MERCI À CELLES ET CEUX QUI AIDENT LE JOURNAL DES RETRAITÉS

Notre appel à la solidarité financière pour le Journal est entendu. Merci à Chantal, Richard, Mustafa, Francis, Alain, Jacqueline, Arlette, Jean, Lina, Jean-Pierre, Maurice, Patrice, Mireille, Christophe, Michel, Sylvie, Éric et Aurore, Marylène, Claude, François, Olivier, Josette, Pierre et Danièle, François, Christian, Marine, André, Patrice, Ludmilla, Marie, Josette, Frédérique, Gérard, Luc, Lakdar, Jean-Louis, Michel, Gillette et Jean-Claude, Marie-Thérèse, Séverine, Jean-Luc, Michel, Jean-Paul, Françoise, Jean-Michel et aux anonymes qui nous remettent leur obole chaque semaine au marché.

SOUTENEZ LE JOURNAL DES RETRAITÉS CGT DE CHAUMONT

Nom :

Prénom :

Verse.....euros

REMETTRE À UN.E MILITANT.E DU SYNDICAT CGT DES RETRAITÉS DE CHAUMONT

“ONE HEALTH”... ET LE CLOS DORMOY ?

Cette année, la ville de Chaumont se lance dans l'aventure One Health (une seule santé) et s'est dotée d'une chargée de mission pour recenser les actions et les acteurs présents sur le territoire qui étudient tous les paramètres qui nuisent à notre santé.

On peut lire sur le site « Notre santé est dépendante des animaux qui nous entourent et de l'évolution de notre cadre de vie ». Un Comité Consultatif des Transitions (CCT) doit être constitué pour la mise en œuvre de l'approche One Health. Son rôle sera de conseiller la municipalité sur les grandes orientations à adopter en matière de transition écologique, sanitaire et sociétale.

Heureuse coïncidence, on découvre également dans le dernier Courrier des maires que la santé est conditionnée à l'environnement : « Il existe de nombreux paramètres qui contribuent à conditionner l'état de santé d'une personne, ils sont liés à des facteurs socio-économiques, environnementaux.

Ce sont des dimensions sur lesquelles les collectivités ont la capacité d'influer, par leurs politiques de mobilité, de nature en ville, de lutte contre les îlots de chaleur urbains, de promotion de vie sociale ».

Alors pourquoi Chaumont Habitat et Mme Guillemey s'entêtent-ils à vouloir dévaster et bétonner l'espace vert du Clos Dormoy sans se soucier de l'impact que cela aura sur la santé de la population et sur l'environnement ?

À quand un urbanisme favorable à la santé, à la nature et à la biodiversité, et non au lobby de l'immobilier. L'association du Clos Dormoy a vraiment toute sa place dans le comité « One Health ».

Le syndicat CGT des retraités de Chaumont



SIGNEZ LA PÉTITION CONTRE LA BÉTONISATION SAUVAGE DES ESPACES VERTS DU CLOS DORMOY À CHAUMONT

<https://www.change.org/>

> APPEL DE LA CGT

NOUS AVONS ÉVITÉ LE PIRE, GAGNONS LE MEILLEUR ! PRENONS LES CHOSES EN MAIN

Grâce à la mobilisation syndicale et citoyenne, nous avons déjoué tous les pronostics catastrophes. L'Extrême droite a été battue, Emmanuel Macron a été sévèrement sanctionné et le Nouveau Front Populaire, porteur d'avancées sociales, est arrivé en tête. Nous avons d'ores et déjà gagné l'abandon des réformes très régressives qui étaient préparées par le gouvernement, notamment celles de l'assurance chômage, de la fonction publique, du logement et de l'audiovisuel public.

Cependant, au lieu de prendre acte du résultat du scrutin qu'il a lui-même convoqué, Emmanuel Macron s'entête et continue sa stratégie du chaos. Son refus de nommer un Premier ministre porteur du programme arrivé en tête constitue un coup de force inédit dans notre 5^{ème} République.

Pour éviter de remettre en cause les 60 milliards de cadeaux fiscaux qu'il a offerts depuis 7 ans aux plus riches, Emmanuel Macron prépare un budget d'austérité. Pourtant, Urgences en danger, enseignants non remplacés, pompiers sans moyens d'intervention... nos services publics sont exsangues ! Notre pouvoir d'achat continue à baisser, le patronat refuse d'augmenter les salaires et multiplie les plans de licenciements notamment dans l'industrie.

Seule la mobilisation permettra que nos revendications soient enfin entendues. Ces dernières semaines, nous avons gagné de nombreuses luttes : près d'1 million de salarié-es de l'Action sociale ont gagné des augmentations de salaire et des primes pour le travail de nuit, les cheminots ont gagné 18 mois de départ anticipé à la retraite, les danseurs des JOP le doublement de leur salaire... Oui, se mobiliser ensemble change la donne !

LE MARDI 1^{ER} OCTOBRE, c'est le premier jour de débat sur le budget à l'Assemblée nationale. Ce même jour, 9 syndicats de retraité-es appellent à l'action pour l'accès à la santé et gagner une augmentation de leur pension. La CGT invite l'ensemble des organisations syndicales à s'emparer pour construire une puissante journée de grève et de manifestations pour :

- l'abrogation de la réforme des retraites ;
- l'augmentation des salaires et des pensions et l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- le financement de nos services publics ;
- le développement de l'emploi industriel en lien avec les enjeux environnementaux.

Déclaration du CCN de la CGT (extraits)

ÊTRE OU NE PAS ÊTRE MACRONISTE...

Les démissionnaires de Bercy, Bruno Le Maire en tête, très volontairement alarmistes sur l'état des finances publiques, étaient déjà accusés en mai de "réretention d'informations" après l'aveu d'une dégradation des comptes budgétaires. Les voilà qui "découvrent", sans lésiner sur le côté alarmiste, une probable dérive supplémentaire de 16,7 milliards qu'ils imputent essentiellement "à l'augmentation trop rapide des dépenses des collectivités locales".

Assurément nos Macron-compatibles élus locaux, à la mairie comme à l'agglomération, vont trouver la soupe amère. Déjà début juin, dans une interview-questionnaire du Jhm, ils avaient sévèrement jugé le projet « décentralisation : le temps de la confiance » qui pointe la responsabilité des collectivités dans le « trou du budget de l'État ». Il est vrai que les dépenses de celles-ci sont déjà fortement encadrées et contraintes. Notamment en fonctionnement, où les agents territoriaux qui en font les frais, voient leurs salaires bloqués malgré l'inflation considérable des trois dernières années. Quant aux administré-es, l'austérité est de rigueur.

Attention, Macron-compatibles à Paris et non-compatibles localement, il paraît que, l'âge venant, le grand écart devient une pratique douloureuse.

G. Tardenois

> CHAMARANDES-CHOIGNES

UN SUPER PARC PHOTOVOLTAÏQUE AUX PORTES DE CHAUMONT

UN NOUVEAU PROJET DESTRUCTEUR POUR L'ENVIRONNEMENT

Au printemps, l'importante mobilisation populaire provoquée par la découverte du projet privé de superméthaniseur sur la commune de Chamarandes-Choignes avait fait reculer ses promoteurs et la société Shell.

Mais on apprenait peu de temps après que la même municipalité portait par ailleurs un projet d'implantation d'éoliennes géantes au cœur de sa forêt communale, sans déclencher jusqu'à ce jour de mouvement de protestation. Or ces éoliennes feraient 230m de haut contre 167m pour les plus hautes du parc terrestre français actuel. Leur impact environnemental et paysager concerne la population de l'ensemble du bassin de la cité préfectorale. Les élus de la petite commune s'abritent derrière les retombées financières pour justifier un choix qu'ils maintiennent, en dépit de l'opposition de l'agglomération de Chaumont.

C'est dans ce contexte que nous avons pris connaissance de l'existence d'un projet de centrale photovoltaïque au sol de 128 hectares sur les communes de Chamarandes-Choignes et de la Ville-aux-Bois. Il s'agit d'un projet privé porté par une filiale d'EDF, la société GLHD (Green Lighthouse Développement). Comme celui du superméthaniseur qui était porté par Shell, le nouveau projet « agrivoltaïque » s'appuie sur un petit groupe de d'agriculteurs locaux « soucieux de diversifier leurs activités ».

Il est permis de s'inquiéter face aux appétits des grands groupes, Shell pour le méthaniseur, EDF pour le parc photovoltaïque, qui masquent leurs appétits financiers derrière des projets faussement écologiques. Mais on peut également s'alarmer de la démarche d'élus qui adoptent la même logique au mépris de l'intérêt public.

A. Fellner

